En France, de nombreuses régions disposent d'un tableau de bord sur la santé au travail.

L'observation de la santé au travail constitue une aide précieuse pour l'orientation des actions de pr évention, tant du point de vue des conditions de travail et des expositions professionnelles que de celui des probl è mes de sant é associ é s .

Cette étude, menée à la demande de la Direccte Île-de-France, présente les outils d'observati on en santé au travail utilisés en région. Elle constitue une premi è re é tape dans la r é alisation partenariale d ' un tableau de bord r é gional. Elle sera é

galement utile dans le cadre du 3
e
Plan Sant
é
Travail.

Parmi les résultats marquants :

· Un système d'observation multi-sources dans la plupart des régions, le plus souvent mis en place par les observatoires r égi onaux de sant
é
;

· Cinq thèmes systématiques : données socio-économiques, accidents du travail et maladies professionnelles, expositions professionnelles, pathologies en lien avec le travail et maintien dans l 'emploi ;

· Différents systèmes de surveillance ou de vigilance utilisés selon les régions. Ainsi, l'enquête Sumer (Surveillance m
é
dicale des expositions aux risques professionnels) r
é
alis
é
e par les m
é
decins du travail et de pr
é
vention et coordonn
é
e par la Dares (Direction de l
'
animation de la recherche, des
é
tudes et des statistiques) et la DGT (Direction g
é
n
é
rale du travail) permet de cartographier les expositions aux risques professionnels des salari
é
s, la dur
é
e de ces expositions et les protections collectives ou individuelles
é
ventuelles mises
à
disposition
. L
'
observatoire Evrest,
observatoire pluriannuel construit en collaboration par des m
é
decins du travail et des chercheurs
vise à
é
valuer globalement, dans la pratique quotidienne, les probl
è
mes de sant
é
des salari
é
s en lien avec leur travail
. Le

programme MCP
, géré par Santé publique France, les Direccte et des médecins du travail volontaires, recense lors d
'
une quinzaine «
flash
» toutes les maladies à caractère professionnel détectées par les médecins du travail. Enfin le RNV3P (réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles) géré par l
'
Anses et composé des 30 consultations de pathologies professionnelles basées dans les CHU, recense tous les problèmes de santé au travail vus dans le cadre de ces consultations selon un protocole détaillant les expositions professionnelles associées et leur imputabilité aux pathologies observées.

· En Île-de-France, des outils spécifiques mobilisables dès maintenant : Sumer et les données d 'i
ncidence de deux grands services de sant
é
au travail franciliens.

Ce travail préfigure le futur tableau de bord santé au travail en Île-de-France.

Consulter l'étude ICI